



COG 2018-2022

La nouvelle COG est arrivée !

Nouvelle Convention

Nouveaux Objectifs

Nouvelles Galères !!!!

- **2100 suppressions d'emplois proposés par le directeur**, soient 1700 CDI et 400 CDD, ce qui représente moins de un remplacement sur deux de départ à la retraite
- **Fusion des budgets AS et GA** avec un arbitrage laissé aux directeurs
- **5 % d'économies par an** ce qui représente 7 millions € sur la période
- **Incertitude** quant au **maintien** des **fonds propres d'action sociale**

EN RESUME, NOUS AVONS AFFAIRE A UNE COG :

- Qui va mettre encore plus en difficultés voir **faire disparaître les associations et les partenaires** des CAF,
- **Freiner les collectivités locales** dans leurs politiques sociales, jeunesse , enfance et petite enfance,
- **Bénéficiaire au secteur privé** pour l'accueil de la petite enfance,
- **Faire disparaître des emplois et des compétences dans les CAF,**
- Recentrage voire **disparition du travail social** dans les CAF,
- **Modification en profondeur de la relation** avec les allocataires et les partenaires (numérisation, information à la source)

Sans nul doute que la Direction de notre caisse suivra à la lettre ces nouvelles dispositions, elle le fait déjà !

Sous-traitance de l'accueil téléphonique = perte de compétences locales

Non renouvellement des départs = perte d'emplois

Services support laissés pour compte = économies et restrictions budgétaires

Accueil numérique = hausse des incivilités et relation détériorées

Plans d'action au service Prestation = moyens humains insuffisants

COG =

Casse des **O**rganismes sociaux au profit des **G**estionnaires

Casse de l'**O**rganisation du travail et **G**ains de productivité

Le 12 juin, date de la signature de la COG
ASSEMBLEE GENERALE DU PERSONNEL A 12H
Salle du CE